L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS
Bureau, No 73, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS [illegible]

FEUILLETON.

L'ECU DE JEANNE.

[illegible]

X.

A QUOI PEUVENT SERVIR DEUX TAMBOURS DEBOUT.

[illegible] des Impériaux offrait un aspect [illegible] quelques heures après [illegible]

[illegible] foule étrangement bariolée s'agitait hors des [illegible] faisait étinceler les armes et les costumes [illegible] des archers, des lansquenets, des soldats [illegible] des troupes espagnoles, qui se confondaient dans le désordre le plus pittoresque.

Des groupes de joueurs [illegible] formés de tous états, les uns debout, les autres accroupis, ceux-ci couchés à terre, ceux-là penchés pour suivre les chances de la mourre ou des dés. Le [illegible] de la prochaine bataille, [illegible] d'un sujet non moins intéressant, c'est à dire du retard de la paie. Ce retard excitait en effet un vif mécontentement dans l'armée et causait aux chefs de graves inquiétudes.

Deux personnages paraissaient [illegible] cette foule [illegible] semblable à [illegible] l'un grand et robuste, l'autre petit et délicat, autant qu'on pouvait en juger sous les manteaux et les sombreros qui enveloppaient leurs corps et [illegible] leurs visages.

Ils s'arrêtaient parfois pour prêter une oreille attentive aux quolibets, aux murmures et aux plaintes qui éclataient dans les groupes, tout en affectant de se montrer insouciants et distraits. Puis ils allèrent se mêler à une troupe compacte qui s'était rassemblée autour de deux joueurs dont l'acharnement excitait une curiosité [illegible] extraordinaire.

Ces deux joueurs n'étaient autres que Lopez et son nouveau serviteur Goulard.

Pendant que Lopez fouillait avec une sorte de rage dans les recoins de son escarcelle et retournait ses poches vides, tandis que Goulard comptait son gain d'un air railleur, les assistants parlaient de la bataille et discutaient sur le mérite des capitaines chargés du commandement de l'armée impériale.

—Quant à moi, s'écria un grand diable de lansquenet, haut, maigre et anguleux comme une potence, qui avait nom Hans Battler, ce dont je me réjouis et ce dont je remercie chaque matin mon ancien patron, saint Polycarpe, c'est de ne pas être forcé d'obéir à M. de Lannoy.

—Orgueil, avarice et cetera, telle est la devise qu'il devrait faire graver sur son écu, riposta un archer.

—Il est certain, ajouta un vieux Castillan basané, don Lopez de Carvajal, que si nous comptions sur sa bravoure et ses talents militaires pour combattre les Français, nous compterions sans notre hôte. [illegible] ce qui me contrarierait plus que tout autre.

—Pourquoi donc? dit Hans Battler; suis-je mieux nippé que vous?

—Non, mais vous autres lansquenets, vous n'avez pas besoin de penser à votre cheval, puisque vous n'en avez pas. Il me faut un harnachement complet pour mon pauvre Beppo; j'attends donc la bataille avec impatience, afin de me procurer quelques-unes des magnifiques selles et des housses dorées que les chevaliers français ont eu l'attention d'apporter en Lombardie.

—Bien parlé, hidalgo! mais moi je ne tiens qu'à échanger ma vieille défroque contre la casaque et l'armure de quelque mignon gentilhomme de la cour de François Ier.

—Croyez-moi, camarade, reprit don Lopez, la meilleure part reviendra aux braves qui seront sous les ordres du marquis de Pescaire.

—Un vaillant et adroit capitaine, dit Hanz d'un air convaincu, et auquel je ne reproche que deux faiblesses.

Le Castillan le regarda de travers.

—Deux faiblesses? notre grand marquis don Ferdinand d'Avalos! je suis curieux de les connaître.

—La première, c'est d'être un peu jaloux: tout le monde lui porte ombrage, et il voudrait que le camp, l'armée et les femmes ne parlassent jamais que de lui seul.

—Bagatelle! il a la conscience de son mérite et n'aime pas à se voir disputer le commandement par de nouveaux venus, [illegible] importants services à notre glorieux empereur.

—Soit! mais l'autre faiblesse est moins pardonnable.

—Qu'est-ce donc?

—N'est-il pas avéré que si le marquis brave la mort en héros sur le champ de bataille, il a une peur terrible de la fièvre dans son lit?

—Tant mieux pour maître Marforio Veneno, son médecin, grommela don Lopez; ce vieux radoteur est chargé, moyennant une grosse pension, de le guérir d'une maladie qu'il n'a pas. Et il y réussit quelquefois.

—N'importe! [illegible] mais c'est là une singulière faiblesse chez un grand général.

—Bah! qu'est-ce que cela prouve? on a vu des héros avoir peur, les uns d'une araignée, les autres d'un ruisseau à traverser.

—Cela prouve, reprit brusquement le lansquenet, que le meilleur de nos capitaines, c'est le connétable de Bourbon; il n'a peur ni de la fièvre, ni des araignées, ni des ruisseaux, et pour moi il vaut à lui seul les Scipion, les César et les Annibal.

—C'est vrai! vive Bourbon! s'écrièrent les camarades de Hanz Battler.

—Oui, c'est l'avis des lansquenets, répliqua vivement l'Espagnol, dont le visage s'était rembruni; mais votre grand homme a bien aussi son côté faible.

—A mon tour, je serais curieux de le connaître, dit Hanz d'un air incrédule et triomphant. Ecoutez, camarades, écoutez.

Traître envers son roi, traître envers son pays, voilà tout son tort, dit don Lopez à voix haute.

Et il ajouta d'un ton railleur:

—C'est une tache légère, j'en conviens, mais enfin c'est une tache.

Le plus grand des deux personnages dont nous avons signalé les allures mystérieuses frissonna de tous ses membres à ces paroles imprudentes, [illegible] son compagnon lui glissa un mot à l'oreille, il se contint, et relevant encore les plis de son manteau, il reprit son immobilité.

—Ce n'est pas sa faute s'il a trahi! s'écria le lansquenet un moment interdit par la réplique de l'Espagnol; c'est la faute du roi son cousin et de Mme Louise de Savoie, une vieille coquette. Ils l'ont accablé d'injustices au lieu de le combler d'honneurs. Ah! l'empereur Charles-Quint est mieux avisé, lui; c'est un fin politique, et il ne néglige rien pour s'attacher un si grand capitaine.

Don Lopez de Carvajal éclata de rire.

—Qu'ai-je dit là de si risible? demanda Hanz Battler d'un ton courroucé, tandis que les autres lansquenets murmuraient [illegible]

—Ah! mon pauvre Hanz! fit le Castillan, vous êtes d'une naïveté désespérante pour votre âge. Si le duc de Bourbon [illegible] comme vous le dites, [illegible] sur le rang qu'il occupera à la cour de l'empereur et sur la part qu'il croit obtenir dans ses faveurs, [illegible] jugement. Notre seigneur est trop habile pour ne pas comprendre que le connétable est désormais à sa merci, et qu'il ne peut trahir son nouveau maître sans se déshonorer une seconde fois.

—Est-ce là une raison pour ne pas récompenser ses services? dit le lansquenet.

—Décidément vous avez la tête dure, camarade. Pourquoi l'empereur aurait-il à ménager un homme qui ne peut plus le quitter. Bien loin de le récompenser, il profitera de l'avantage de cette position pour abaisser la fierté du duc de Bourbon.

—Et dans quel but? demanda Hanz.

—Afin de témoigner à toute l'Europe qu'il peut bien profiter de la trahison dans l'intérêt de sa politique, mais qu'il méprise le traître.

Le plus grand des deux écouteurs en manteaux tressaillit encore et laissa échapper un geste de menace, mais, comme la première fois, il suffit d'un mot de son jeune compagnon pour le rappeler à lui-même et lui rendre au moins l'apparence du calme.

Les lansquenets n'avaient rien trouvé à répondre à la conclusion terrible de don Lopez de Carvajal; d'ailleurs leur attention fut presque aussitôt distraite par un nouvel incident.

—Allons! venait de s'écrier Lopez en frappant du poing sur l'escabeau qui lui servait de table de jeu; j'ai beau chercher, je ne trouve pas un maravédis.

—Il faut avouer que le hasard est le plus cruel de vos ennemis, mon noble maître, dit Goulard, [illegible] celui qui l'avait mystifié; non seulement je vous ai gagné ma liberté, mais je vous ai encore gagné vos habits, les vôtres et tout ce que contenaient vos poches.

—Ah! s'écria Lopez en se levant brusquement, si j'avais seulement quelques réaux, je serais bien sûr de rattraper tout ce que j'ai perdu.

—Vous en êtes sûr, seigneur?

—Je le jurerais par mes moustaches et ma barbe.

—Eh bien! reprenez votre place, dit [illegible] Goulard, et la partie va continuer, ami Lopez, car vous n'êtes pas aussi ruiné que vous en avez l'air.

—Que veux-tu dire? fit son adversaire fort intrigué.

—Rasseyez-vous, et je vais m'expliquer.

Lopez obéit docilement et s'assit avec précaution sur son siége pour ne pas le défoncer; [illegible] les siéges des deux joueurs étaient d'énormes tambours, [illegible] que ceux d'aujourd'hui.

—Du diable, dit l'hercule, si je comprends comment je ne serais pas ruiné quand je n'ai plus un denier vaillant dans mes poches!

Goulard sourit d'un air [illegible] et cligna de l'œil.

—C'est qu'on possède souvent un trésor sans en connaître la valeur.

—Un trésor! [illegible]

—Le voilà! dit Goulard.

Et il montra triomphalement à son adversaire une jeune femme assise à terre, à côté d'eux [illegible]

—Léonarde! s'écria Lopez avec stupeur.

[illegible]

[illegible] Lopez. [illegible] marché, [illegible] deux joueurs [illegible]

Un instant! dit Léonarde en saisissant le bras de l'archer lorsqu'il allait jouer les dés.

[illegible]

Goulard parut d'abord décontenancé par cette déclaration, qui témoignait d'une médiocre confiance en sa probité, et que Léonarde lançait à haute voix devant tous, avec une énergie [illegible]; mais il sourit bientôt [illegible]

[illegible] Puis il laissa tomber les dés sur l'escabeau.

[illegible] N'y avait plus qu'un coup à jouer. Lopez [illegible] pâle d'émotion et tremblant [illegible]

—Dix! s'écria-t-il plein d'espoir.

—Oh! ah! dit Goulard, je crois que la fortune a changé de face.

Il [illegible] le cornet, puis il fit rouler les dés.

La belle aventurière ne le quittait pas des yeux [illegible]

—Onze! s'écria l'archer en montrant les points à Lopez, qui pâlit et courba la tête comme s'il eût reçu un coup de massue.

—Pauvre femme! murmura-t-il.

—Léonarde est à moi! dit Goulard [illegible]

(A continuer.)

SPECTACLES.

Théâtre Allemand.

THEATRE DE L'OPERA, Au coin des rues Bourbon et Toulouse.
Propriétaire..........GUSTAVE OSTERMANN.

Représentation Extraordinaire.
Samedi, 18 novembre.
KAETCHEN VON HEILBRONN,
Drame en cinq actes.
Wetter Von Strahl .... Mr. Otto Hoym, Directeur du théâtre de New-York.

Les artistes les plus renommés sont engagés et, dans [illegible] la célèbre TROUPE D'OPERA ITALIEN DE MAX STRAKOSH, donnera des représentations [illegible] ce théâtre.
Le rideau se lèvera à sept heures et demie. On peut obtenir des places deux jours d'avance. 15nov—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING, ROGERS & WIDWELL......Directeurs et Propriétaires.

CIRQUE.......CIRQUE.
La Saison Equestre
Sera inaugurée
Lundi soir, 20 novembre 1865,
Par LA GRANDE TROUPE DE Thayer & Noyes,
qui se compose des meilleurs écuyers du pays.
Voir les grandes et petites affiches. 18nov

Académie de Musique.

Rue St Charles.
SPALDING, ROGERS & BIDWELL....Propriétaires.
Novembre .... 14, 15, 16, 17, 18.
NOUS PARTIRONS BIENTOT.
Il n'y a pas de temps à perdre.
Les cinq derniers jours de la grande Compagnie des Variétés.

Le Directeur annonce respectueusement aux habitués du Théâtre que, afin que les différentes nouveautés de la saison puissent être présentées, la Compagnie des VARIETES ne restera que CINQ JOURS DE PLUS.
LUNDI soir, 20 novembre,
il y aura un spectacle entièrement nouveau et des plus attrayant de tous les spectacles. 14nov

SPECTACLE.

Il sera bientôt exposé, aux Nos 41 et 43 de la rue St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles, plus de HUIT CENT MODELES EN CIRE du Musée d'Anatomie de New-York [illegible]
14 nov—5 W. T. HARMAR, Directeur.

GRAND BAL PARE

Pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens,
[illegible] AU MECHANICS INSTITUTE, rue Dryades entre les rues Commune et Canal, SAMEDI SOIR, 18 novembre 1865.
DIRECTEURS. [illegible]
* Commissaires.
Il ne sera pas envoyé d'invitations pour dames après vendredi, 17 novembre.
Les demandes pour le restaurant et la buvette doivent être adressées à A. Sambola [illegible]
Prix du billet: Deux piastres. 21 oct.
Les invitations pour dames devront être adressées à l'un des directeurs ou à l'un des commissaires.
Aucune dame ne sera admise sans une invitation endossée par le Conseil des directeurs.
Le célèbre orchestre de Yaeger a été engagé pour la soirée. [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,
275.....RUE DAUPHINE.....275.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement ou chez les principaux libraires. 31aout—1an

INSTITUT St-LOUIS, POUR LES DEMOISELLES,

275, rue Dauphine.
Les cours de musique vocale dans cette Institution [illegible] Mme C. Boudousquié [illegible]

INSTITUT ST-CHARLES, POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme C. Macé,
RUE BOURBON, 164,
Vis à vis de l'Opéra.
Les cours ont recommencé dans cette institution le 4 du courant. [illegible]

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES

SOUS LA DIRECTION DE Mme CHARPAUX,
289, rue du Chemin de Bayou, près Claiborne.
LA DIRECTRICE de cet établissement fait savoir [illegible]

INSTITUTION LOCQUET,

Pensionnat, demi pensionnat et externat,
POUR JEUNES DEMOISELLES,
[illegible] rue du Camp, entre les rues Julie et St Joseph.
[illegible]

INSTITUTION MARTIN, PENSIONNAT ET EXTERNAT

[illegible]

Collège Commercial de Dolbear,

Au coin des rues Camp et Commune.
[illegible]

GARDNER SMITH & CO.
[illegible]

Pour NEW YORK directement.

[illegible] POUR NEW YORK.
Le steamer "ALABAMA", [illegible]
Premières chambres...... $50
Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible]
14 nov— [illegible]

DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LA HAVANE.

Compagnie de steamers anglais et américains.
Le magnifique steamer GAMBIA, Commandant John Graham, [illegible]
[illegible] MERCREDI, 22 novembre [illegible]
Pour fret léger et passage, s'adresser à WM HUNTER & CO., Rue Carondelet, No 41.
N. B.—Le FLORIDA partira SAMEDI, 2 décembre [illegible]

STEAMERS ENTRE LIVERPOOL ET LA NOUVELLE-ORLEANS,

Faisant escale à la HAVANE et à QUEENSTOWN pour débarquer et prendre des passagers.

On prendra du coton, et on signera les connaissements ici, pour le fret de la Nile Orléans à St Petersbourg, Moscou, Riga, Hambourg, Brême, Anvers, Rotterdam, Gothenburg et le Havre.

La compagnie de steamers anglais et américains, limitée, Expédiera les steamers suivants [illegible] LIVERPOOL et la NILLE-ORLEANS DIRECTEMENT.

Ces steamers partiront de Liverpool tous les deux MARDIS, et de la Nouvelle Orléans tous les deux SAMEDIS.

	tonneaux.	capitaines.
LOUISIANA	1874	F. Jamison
MISSISSIPPI	1711	J. Campell
FLORIDA	1837	T. Baker
MISSOURI	1004	A. Hancock
ARKANSAS	1838	T. Barrow
ALABAMA	1879	T. Glover

Le GAMBIA, mercredi 22 courant, à 4 P.M.
Le FLORIDA, samedi, 2 décembre.
et, ensuite, un des steamers de la ligne tous les deux samedis.
Le GAMBIA partira ponctuellement, ainsi qu'il est dit ci-dessus, et les expéditeurs sont invités à avoir leur coton sur la Levée au plus tard mardi, 21 du courant à midi.
Pour passage à la chambre, jusqu'à Liverpool, $125 en or, ou l'équivalent en billets des Etats Unis.
Pour le taux du fret s'adresser à Wm. HUNTER & Co, rue Carondelet, No 41.
Les connaissements pour cette compagnie (qu'il n'y aura qu'à signer) s'obtiendront au bureau de l'agent, comme ci-dessus. 8nov

Ligne directe pour la France.

Service des Paquebots-poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.
Les premiers splendides bâtiments de cette ligne favorite pour ce continent sont les suivants:

WASHINGTON	3204 tonneaux	900 chevaux
LAFAYETTE	3204	900
EUROPE	3200	900
NAPOLEON III	presque terminé	1100
ST-LAURENT	en construction, grande force.	
PEREIRE	do	do
VILLE DE PARIS	do	do

Départs de New York.
EUROPE, Duchesne..........vendredi 10 novembre
LAFAYETTE ou WASHINGTON, vendredi 8 décemb
Prix du passage en or.
Première classe, $135. — Seconde classe, $80.
Y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.
Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus ici de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.
Les passagers seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.
Soins médicaux gratuits.
Pour plus de détails, s'adresser à GEO. MACKENZIE, 7, Broadway, New York.
A Paris, 12, boulevard des Capucines (Grand Hôtel).
Au Havre—chez William Iselin & Co. 8 fev—

Pour Galveston et Indianola.

Ligne de steamers à basse pression et à aube, entre la Nouvelle Orléans et le Texas.
POUR GALVESTON ET INDIANOLA.
Départ, DIMANCHE, 19 du courant, à huit heures du matin.
Le steamer neuf en fer MORGAN, commandant John Y. LAWLESS, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, du quai de la rue St-Joseph.
Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, Au coin des rues Carondelet et Commune.
Le fret pour le susdit port sera reçu vendredi matin, 17 du courant. 18nov

MOBILE.

POUR MOBILE et les ports intermédiaires.
Le CREOLE, steamer à basse pression.
Départ, tous les MARDI et VENDREDI, à 5 heures du soir.
POUR MOBILE et les ports intermédiaires.—Le magnifique steamer CREOLE, commandant J. Leach, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, tous les MARDI et VENDREDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie, du chemin de fer Pontchartrain, pour tous les ports entre la Nile Orléans et Mobile.
Pour s'en revenir, il partira de Mobile tous les DIMANCHES et JEUDIS, à midi.
Tout fret qui doit être débarqué sur la côte doit être payé d'avance. Pour fret ou passage, s'adresser à PETER MARCY.
24 oct— au coin des rues Carondelet et Gravier.

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE.

Bateaux à basse pression.
Pour Mobile, Dimanche 19 Novembre [illegible] du soir, du chemin de fer Pontchartrain.—Le beau bateau FRANCES commandant F. Forbes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, au coin des rues Carondelet et Commune.
On ne recevra pas de fret après 12 heures 1/2.

DEPART, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE.—[illegible]
[illegible] Front Levée [illegible]

Pour Matamoros.

La goëlette INVINCIBLE ayant presque tout son chargement engagé et étant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 30 rue Natchez, Entre Magasins et Tchoupitoulas. 9nov

POUR LE HAVRE.

La barque-clipper ADELAIDE MORRIS, neuve et de 1re classe, capitaine Reed, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage (bons emménagements) s'adresser à GEO. W. HYNSON & Co rue du Camp [illegible]. 16 nov—6

POUR LA HAVANE.

La goëlette anglaise clipper MORRIS, capitaine F. A. Fronty, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira dans le courant de la semaine prochaine. Pour fret ou passage (beaux emménagements) s'adresser au capitaine à bord, ou au No 209 de la rue Vieille Levée, entre les rues Dumaine et St-Philippe. 16 nov—

GRAINES DE JARDINAGE.

Le soussigné a en magasin un grand assortiment de graines de jardinage de la nouvelle récolte. Aussi: trèfle rouge et blanc, oignons pour semence, [illegible]
On vendra aux marchands de la campagne [illegible] ou milliers de paquets pour le détail. Des prix modérés seront faits aux jardiniers du marché.
D. MAUPAT,
18oct—1m 164 Gravier, entre Camp et Magazine.

Graines de la Récolte de 1865.

De D. LANDRETH & SON, Philadelphie.
H. HAFNER a en magasin un choix de Graines de jardinage, qu'il vendra en telles quantités que désirera l'acheteur. Ventes aux marchands de la campagne par douzaines, [illegible] milliers de paquets, ou autrement, pour le détail. Graine pour herbes, Trèfle rouge et blanc, oignons, etc.
H. HAFNER, 16 rue St. Charles,
18oct—1m Vis-à-vis le Théâtre St. Charles.

BOUQUETS.....BOUQUETS.

Mme THIERRY, Coin Bayou et Derbigny,
Rappelle à ses clients et au public qu'elle continue à faire des bouquets [illegible]
30 POUR CENT DE REDUCTION [illegible]

GEO. McD. BURKE,

(Autrefois de la maison M. Burke & Bro.)
Courtier de marchandises,
36..........BANK PLACE..........36
[illegible]

Rosenfeld & Pass.

Crinolines-spirale de la Louisiane
FABRICANTS,
164 & 166...Rue du Canal...164 & 166
CRINOLINES FAITES SUR COMMANDE
[illegible]

FOLLETT, BLACK & CO,
(W. A. Follett, Robt. Y. Black, [illegible])
[illegible]

RESTAURANT ST LOUIS. [illegible]

LA MAISON DOREE. [illegible]

RESTAURANT VICTOR. [illegible]

PILULES DEHAUT

[illegible] ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode du Dr DEHAUT, peuvent être purgées et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue qu'entraînent les autres médecines ordinaires. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les Pilules Dehaut d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: [illegible], catarrhes, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (Voir la Brochure qui se donne gratuitement.) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St-Denis, No 147.

Dépôts à New-York, chez MM. JOHN MILHAU & Co, 183, Broadway; MM. FOUGERA, frères, 30, North William street; MM. DELLUC & Co, et L. LEROY, pharmaciens Broadway, No 771.

Ainsi que chez MM. les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

DES DEPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI-GROS chez MM. Louis CASTEL et DELOCHE, pharmaciens, et chez MM. Ed. GUILLOT et DUCONGE, droguistes.—Au détail, dans toutes les pharmacies de la Louisiane et des Etats-Unis.

PREVENTION ET guérison des MALADIES DE POITRINE

TRAITEMENT SPECIFIQUE PAR LES
HYPOPHOSPHITES DU Dr CHURCHILL.
SIROP D'HYPOPHOSPHITE de soude. — SIROP D'HYPOPHOSPHITE de chaux.
PILULES D'HYPOPHOSPHITE de manganèse. — PILULES D'HYPOPHOSPHITE de quinine.
[illegible]
12, rue Castiglione, à Paris. — SWANN, Pharmacien, — 12, rue Castiglione, à Paris.
[illegible]

NOUVEAU TRAITEMENT DES MALADIES

Par la méthode du Dr CHABLE, 36 rue Vivienne, Paris—Consult. par lettres.
PLUS DE COPAHU. — DEPURATIF DU SANG.
[illegible]
HEMORRHOIDES—Pommade guérissant en 3 jours.
VENTE en GROS: S'adresser à CHABLE, Médecin-Pharmacien, 36, rue Vivienne, PARIS, et les principaux pharmaciens.

AVIS.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE de la Nile-Orléans, a transporté ses bureaux au No 21, rue du CAMP, près de l'encoignure Commune.
Cette Compagnie assure contre les risques de FEU de MER et de RIVIERE, et fait un rabais de VINGT POUR CENT, [illegible] sur le montant de ses primes.
—DIRECTEURS—
T N Blake, J B St. Amand, F A Ducros, Lafayette Folger, M Bennett Jr., C W Bradbury, P Maloché, J Viavra Jr., H Peychaud.
[illegible]

C. DE LASSUS,

Courtier de change,
13.........RUE CARONDELET.......13
22 aout—6m

MAYER FRERES.

Crescent City Steam Tobacco Works (FABRIQUE DE TABAC)
Rue Lafayette, Nos 49 et 51,
Magasin, rue Tchoupitoulas, No 51. Nile-Orléans, Lne.

MAYER FRERES,
Rue Tchoupitoulas, No 51,
Entre les rues Poydras et Natchez, Nile-Orléans, Lne.
Marchands de Tabac en feuille et tabac à chiquer; fabricants de tabac à fumer et de cigares. Un fort stock de [illegible] constamment en magasin.
Ils sollicitent les ordres des commerçants et des marchands de [illegible] en gros, auxquels il sera fait un escompte libéral. 16sept—6m

A. M. D'AREZA,

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Importateur de produits de Cuba et marchand de sucres et de mélasses de la Louisiane.
No 10.....RUE St-LOUIS.....No 10.
Sucres et mélasses de la Louisiane et de Cuba toujours en magasin, en lots à la convenance des acheteurs. [illegible]

Extraction des dents sans douleur.

Le Dr McLAIN est maintenant prêt à administrer le gaz acide nitreux pour l'extraction des dents sans douleur. [illegible]
Cabinet: RUE BARONNE, No 14, près Canal, Nouvelle Orléans. 8 nov—1m

TRANSPORT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,
a transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, [illegible] 12 sept—3m

CONSERVEZ VOS DENTS!

J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE,
190.....RUE DU CANAL.....190
[illegible]
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 nov—

J. S. KNAPP, Dentiste, [illegible] 21oct—3m

GUSTAVE A. BREAUX, AVOCAT,

a repris l'exercice de sa profession, et se trouve chez ROBERT MOTT, No 30, rue du Camp [illegible]

BISCUITS! BISCUITS!

[illegible]
BISCUIT FRANÇAIS, BISCUIT SODA, [illegible]
C. MARCHAL, 120 rue Dryades. 16sept—6m

DISPENSAIRE DE LA RUE BARONNE.

Au coin des rues Baronne et Girod.
CET établissement est maintenant ouvert pour le traitement des maladies [illegible] 25 sept—

DR. THOMAS R. COSBY,

Médecin et Chirurgien,
18..........Rue Bourbon..........18
Entre Canal et Douane. 17 oct—1m

O. VALETON, encanteur,

93 & 95....Rue Conti....93 & 95,
Entre les rues Chartres et Levée.
Ventes de cargaisons, marchandises, propriétés foncières, successions, meubles, et toutes ventes au dehors. 1er nov—1m

AVIS.

LUNDI, 16 octobre 1865, je vendrai, au détail, le reste de mon fonds de marchandises situé au magasin No 120, de la rue du Canal. J'appelle l'attention des acheteurs sur ces articles qu'il faut vendre. [illegible] Les marchandises qui n'auront pas été vendues le 1er décembre seront offertes à l'encan.
15 nov—1m M. A. HAGGERTY.

ELIXIR TONIQUE AU PYROPHOSPHATE DE FER

De G. ROBIN, Pharmacien,
Encoignure des rues St-Anne et Villeré.
CE médicament à base de fer [illegible]
[illegible]

DIVINATION, PREDICTION PAR MADAME ADAH,

[illegible]

LA GRANDE CLAIRVOYANTE Madame LA BLANCHE.

[illegible]

Restaurant Français,

[illegible] Tenu par M. Philippe Forget,
[illegible]

Restaurant Français.

[illegible]

F. DOSMONDE. — J. D. COBB.
[illegible]

Wm. Edwards & Co.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
15.....RUE DE LA DOUANE.....15

EAU DENTIFRICE DU DOCTEUR HENOQUE

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR, MED. DENTISTE HON. DE L'EMPEREUR & FRANÇAIS.
[illegible]
L'EAU DU Dr HENOQUE est recommandée par tous les médecins pour les soins de la bouche et la conservation des dents. [illegible]

SIROP [illegible] LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIERE CLASSE A PARIS.
Ce sirop est employé avec le plus grand succès depuis [illegible]

DRAGEES [illegible] GELIS & CONTE

APPROUVEES PAR L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.
[illegible]

AVIS.

Le public est prévenu que [illegible]
FRANÇOIS VEROEZ.

AVIS AUX FAMILLES.

[illegible]

La Compagnie de l'Express du Sud.

Bureau, à l'angle des rues Carondelet et Gravier.
S'étant réorganisée à la Nile-Orléans, est prête à recevoir et à expédier:
Du FRET, des ESPECES, des METAUX précieux, des BILLETS du Trésor, des BILLETS de Banque, ainsi que des VALEURS,
Dans toutes les parties des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe.
Sous la direction de messagers fidèles.
ELLE SE CHARGE AUSSI:
Avec ou sans marchandises, de la perception des comptes, de billets, de mandats, de chèques, &c.
Elle expédiera les lettres si elles sont renfermées dans des enveloppes du gouvernement.
Elle se chargera gratuitement des ordres pour marchandises à envoyer par l'Express, si ces ordres sont contenus dans des enveloppes du gouvernement.
Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau.
A. S. SMALL, Surintendant. — C. A. RYDER, Agent. 4nov—

GRAND EXPRESS DU NORD de l'Est et de l'Ouest.

Capital—Trois millions de piastres.
Bureau, à la Nile-Orléans—Rue Carondelet, au coin de la rue Commune.
[illegible]
Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, [illegible] RUE CARONDELET.
A. LOCKWOOD, agent.
A.S. BLAKE, surintendant. 16oct—1m

AVIS [illegible]

A. J. BALDWIN, du SOUTH LOUISIANA EXPRESS [illegible] COMPAGNIE DE L'EXPRESS COMMERCIAL [illegible]

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement d'automne et d'hiver.
[illegible]

[illegible] Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE. [illegible]

AUX CHASSEURS.

DEPOT D'ARTICLES POUR CHASSEURS AU COIN DES RUES CHARTRES ET URSULINES, Nile-Orléans.
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]
La Goëlette nommée "HENRIETTA GENTRY," [illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu William Pike, décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Banque de la Louisiane, vs [illegible] Fellowes et als.
TROISIEME Cour de District [illegible]

[illegible] DEUXIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

La dame A. M. Conroy vs Edouard A. Palfrey.
TROISIEME COUR de District [illegible]

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE CARROLLTON et de la NOUVELLE ORLEANS vs FRANK SHARP.
CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Succession de feu ELISHA COX, décédé.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

EMILE LA SERE vs JEAN LAGAZE.
DEUXIEME COUR de District [illegible]

WM. S. BENEDICT vs WM. FRANCIS.
TROISIEME Cour de District [illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

Excellent emplacement pour une grocerie, au coin des rues Liberté et Thalie [illegible]
Succession de John Paris.
PAR C. G. GIRARDEY & CO.
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

SUCCESSION de feu HORACE F. WATWORTH, décédé.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

JOHN COLEMAN vs UN TERRAIN [illegible]
SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

MILES TAYLOR vs SES CREANCIERS. [illegible]
J. O. CHALON, député greffier.

Succession de LOUIS BREFFEILH [illegible]
A. J. VILLERE, Député Greffier.

WEYSHAM & TRICOU vs LEURS CREANCIERS [illegible]
E. H. LEHMANN, Greffier.

A. TAMBOURY & CO. vs LEURS CREANCIERS [illegible]
J. O. CHALON, Député Greffier.

Succession de Louis Bredfeilh. [illegible]

E. MONTAGNE Jr., MARCHAND-COMMISSIONNAIRE, RUE ST. LOUIS [illegible]

Modes, Chapeaux, Garnitures.
111.....RUE ROYALE.....111
[illegible]

A. TIRRELL & CO. [illegible] RUE DES MAGASINS [illegible]

Bottes et Souliers.
Reçus par les steamers Sheridan et Columbia de Boston.
[illegible] JOHN M. GOULD [illegible]

Manufacture de chapeaux de la Louisiane.
E. F. DUNN & Co.
MARCHANDS ET FABRICANTS EN GROS.
[illegible]

G. L. Kouns & Bro.
(J. L. KOUNS — BEN. E. KOUNS)
Marchands Commissionnaires.
[illegible]

A. B. GRISWOLD. — WM. M. GOODRICH.
A. B. GRISWOLD & CO.
[illegible]

LES Drs. BEARD et CHOPPIN, [illegible]

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, &c.

CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, &c.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] PAR G. DE FERIET, encanteur. [illegible]

VENTE D'UNE BELLE MAISON AVEC FAÇADE EN BRIQUES ET BALCON DE FER.
Par G. De FERIET, encanteur.
[illegible] DEUXIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

Vente par Hoffman & Marks.

Succession d'Henri Cerf, décédé.
Effets mobiliers, comprenant soieries, velours, soie, rubans soie et parfumerie française.
PAR HOFFMAN & MARKS, S. S. ZELNICKER, Encanteur.
[illegible]

Moulins Belle Créole,

C. FORRESTER,
196.
FARINE "CREAM", EXTRA DE CHOIX, POUR FAMILLES ET BOULANGERS, St. Louis, Mo.
AVIS. [illegible]

Arrangement pour le temps des Eaux basses. [illegible]

Bitters Hongrois de Lukach ET SCHNAPPS AROMATIQUE [illegible]

James M. Brooks. — Hugh MacDonald.
BROOKS & MACDONALD,
COURTIERS DE COTON ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
50, rue CARONDELET.
[illegible]

SEALE, COLOMB & CO, [illegible]

GIVEN, WATTS & CO, MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS [illegible]

BONNEVAL & DOLHONDE. COURTIERS [illegible]

KNEASS, MAYO & DORMAN [illegible]

DISSOLUTION DE SOCIETE. [illegible]

Galerie de Photographie, DE SHELDON, Rue du Canal, No 201. [illegible]

A VENDRE. [illegible]

PERROQUET PERDU. [illegible]

Demande de Chambres. [illegible]

Demande de couturières. [illegible]

FONDERIE DE LEEDS. [illegible]

W. C. MITCHEL. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] PAR VINCENT & Co, Wm. F. VINCENT, encanteur. [illegible]

[illegible] PAR O. VALETON, encanteur. [illegible]

Café. Café. Café. PAR D. E. MORPHY, encanteur. [illegible]

[illegible] PAR J. B. CROZAT, encanteur. [illegible]

[illegible] PAR J. P. BOISSEAU, encanteur. [illegible]

[illegible] PAR BERNARD TURPIN, encanteur. [illegible]

AVIS.

Ventes régulières à l'encan, DE MEUBLES ET AUTRES MARCHANDISES en magasin.
An Crescent Auction Mart.
Au No 166 de la rue Gravier, 17 de la rue de l'Union. Entrée des Dames.
Les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI
A 10 heures du matin.
[illegible]
NELLIGAN & VON ZINKEN.

VENTE PEREMPTOIRE.

[illegible] Par NELLIGAN & VON ZINKEN, Rue Gravier, No 166 et rue de l'Union No 17. JAMES NELLIGAN, encanteur.
[illegible]

SUCCESSION de JEPTHA MOORE [illegible]

Ateliers de Photographie et Albums.

S. T. BLESSING,
24......RUE DE CHARTRES......24
[illegible]

BUREAU D'IMMEUBLES Et Agence de Terres du Sud.

A. J. POWELL, courtier d'habitations [illegible]

A vendre pour cause de départ. [illegible]

Certificats de Banque perdu ou égaré. [illegible]

BOIS DE CHAUFFAGE, [illegible]

Agence DE JOURNAUX, REVUES, &C.

M. A. SIMON [illegible]

C. H. SLOCOMB & Co. [illegible]

C. H. SLOCOMB, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

[illegible] PAR RENE GUTIERREZ, encanteur. [illegible]

[illegible] PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

[illegible] PAR G. DE FERIET, encanteur. [illegible]

[illegible] PAR BERNARD TURPIN, encanteur. [illegible]

Maison à étage dans la rue Derbigny [illegible]

Succession de JESSE CONNER. [illegible]

[illegible] PAR O. VALETON, encanteur. [illegible]

[illegible] PAR GABRIEL LEAUMONT. [illegible]